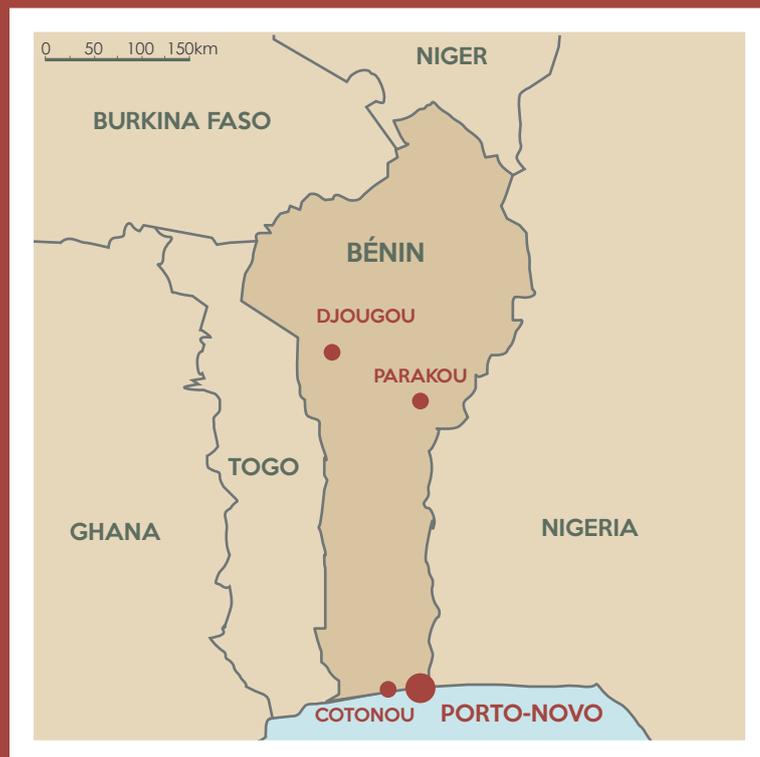


LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS

AU NORD DU BÉNIN



Au Bénin, la **Fondation Follereau Luxembourg** s'engage, avec l'aide de son partenaire **R-FFL (Représentation formelle de la FFL)**, et les associations **PIED** et **APEM**, contre la traite des enfants et pour leur développement personnel.



Zone ciblée

16 différents villages dans les zones de :

- 📍 **DJOUGOU**
(FRONTIÈRE DU TOGO)
- 📍 **PARAKOU**
(FRONTIÈRE DU NIGERIA)



LA VOLONTÉ ?

**GARANTIR LE RESPECT DES DROITS
FONDAMENTAUX DE L'ENFANCE**



DÉFINITION : "TRAITE DES ENFANTS"

Il n'existe pas de définition universelle du trafic d'enfants. Pourtant, de nombreux instruments juridiques en font mention. L'un d'entre eux, la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant** de 1989, stipule que les « déplacements et les non-retours illicites d'enfants » sont **interdits**.

Les trafiquants s'organisent en agissant par le biais de grands réseaux internationaux qui se livrent à de multiples activités, comme le trafic de drogue ou la prostitution.

Les causes du trafic sont multiples et complexes, parmi elles comptent : la pauvreté, les crises humanitaires, le manque d'éducation, une législation insuffisante, un défaut d'enregistrement à la naissance...

- **Lutte active** contre la traite des enfants en zone transfrontalière entre le Bénin, Nigéria, Niger et le Burkina Faso
- **Mise en place de Comités** de Lutte contre la Traite des Enfants (CLTE) pour identifier les enfants & élaborer des procédures pour les différents villages
- **Larges campagnes de sensibilisation** et d'information pour les droits des enfants
- **Appui à la réinsertion sociale et scolaire** des enfants & adolescents par la distribution de kits scolaires
- **Appui aux activités économiques des femmes** pour améliorer les conditions de vie des communautés et ainsi diminuer les risques d'abandon ou de maltraitance des enfants

